

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

C'est l'odeur	de	les	fleurs
C'est l'odeur			fleurs

Voici le chien	de	le	voisin
Voici le chien			voisin

Donne-moi la clé	de	le	camion
Donne-moi la clé			camion



Je pars	à	les	Pays-Bas
Je pars			Pays-Bas

C'est l'époque	de	les	fraises.
C'est l'époque			fraises.

Mamie va	à	le	théâtre.
Mamie va			théâtre.

Je voudrais une glace	à	le	chocolat.
Je voudrais une glace			chocolat.

Ma sœur revient	de	le	lycée.
Ma sœur revient			lycée.

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

Je viens	de	le	jardin.
Je viens			jardin.

C'est le fils	de	les	voisins.
C'est le fils			voisins.

J'aime le gâteau	à	les	cerises.



Je mange	à	le	restaurant.

Le son	de	le	violon me rend triste.

L'automne est la saison	de	les	vendanges

Le prix	de	les	bonbons a augmenté.

La fille	de	le	facteur est jolie.

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

Le bruit	de	le	fleuve m'empêche de me concentrer.

Le facteur passera	à	le	hameau.

Informations s'adressant	à	les	lycées.



Les représentants	de	le	canton.

C'est la réunion	de	le	maire.

Ce navire accostera	à	le	Havre.

L'entrée	de	le	magasin.

Une tarte	à	les	pommes.

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

L'ombre	de	les	arbres.

Le nom	de	le	docteur.

Il va	à	le	cinéma



Le coiffeur	de	le	quartier.

Les fenêtres	de	le	voisin.

Les cahiers	de	les	étudiants.

Il téléphone	à	le	médecin.

Ils jouent	à	les	cartes.

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

Demandez	à	les	employés.

Elle achète une tarte	à	les	fraises.

Demandez	à	le	guichet n°2



Ils vont	à	le	stade.

Les fleurs	de	le	jardin.

La salle	de	les	professeurs

Le professeur parle	à	les	élèves.

Les cahiers	de	les	étudiants.

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

Le résultat	de	les	examens.

L'heure d'ouverture	de	le	magasins.

Il raconte des histoires	à	les	enfants.



les horaires	de	les	trains.

Elle pose des questions	à	le	journaliste.

Je ne connais pas les noms	de	les	musées.

Elle répond	à	les	questions.

Elle écrit	à	le	patron de l'usine.

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

Il indique la rue	à	les	touristes.

Il offre un livre	à	les	enfants.

Il parle	de	le	problème à son père.



Il a besoin	de	le	téléphone.

Il se sert	de	le	pinceau de son ami.

J'aime le gout	de	le	melon.

Je vais	à	le	village.

Le grondement	de	les	trains nous gênent.

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

Ce sont des fraises	de	les	bois.

J'aime les ruines	de	les	remparts.

Les fleurs	de	les	amandiers sont blanches.



Il sait le nom	de	les	plantes.

Ils flottent dans l'eau	de	les	fossés.

J'ai besoin	de	le	manteau rouge.

C'est le fils	de	les	Durand.

Elle parle	à	les	oiseaux.

L'article défini ▲

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé, ce qui est connu de tous.

L'article défini se contracte avec la préposition « à » :

à + le = au

à + les = aux

L'article défini se contracte avec la préposition « de » :

de + le = du

de + les = des



Corrige les phrases pour que l'article soit correctement écrit.

Il part	à	les	Antilles.

Il revient	de	le	Maroc.

C'est le fils	de	le	général.



Voici l'arrêt	de	le	bus.

Il mange une glace	à	les	cassis.

Quelles sont vos dates	de	les	vacances.

J'ai perdu le capuchon	de	le	stylo.

Il y a de la glace	à	le	congélateur.